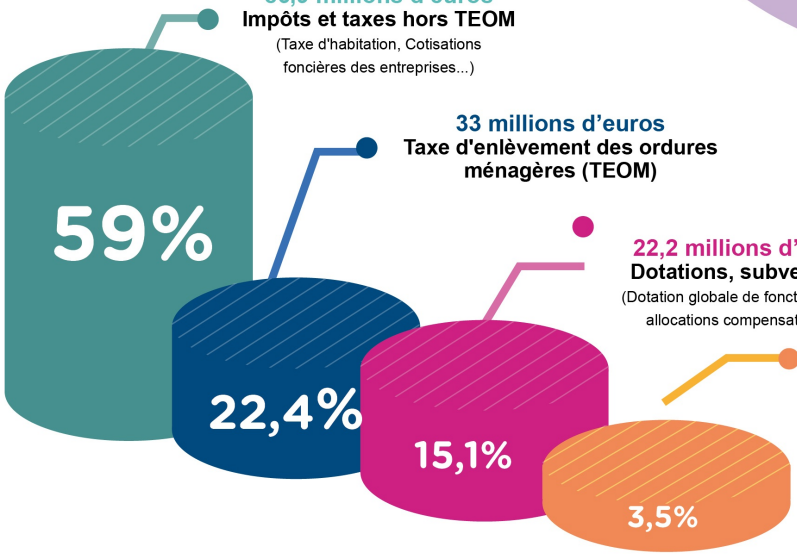
Le budget 2026

Le budget

148 637 565,00 €
EN FONCTIONNEMENT

26 202 415,47 €
EN INVESTISSEMENT

LES PRINCIPALES RECETTES
>>> D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



86,9 millions d'euros
Impôts et taxes hors TEOM
(Taxe d'habitation, Cotisations foncières des entreprises...)

33 millions d'euros
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

22,2 millions d'euros
Dotations, subventions
(Dotation globale de fonctionnement, allocations compensatrices...)

5,2 millions d'euros
Produit des services, du domaine et ventes diverses
(Centres aquatiques, mutualisation, parkings, bibliothèques...)

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (AVEC RH)
>>> OÙ VA L'ARGENT ?



TRANSPORTS
4,9
millions d'€

ÉCLAIRAGE PUBLIC, VOIRIES, ESPACES VERTS, GEMAPI
11,8
millions d'€

CENTRES AQUATIQUES ET LECTURE PUBLIQUE
16,8
millions d'€

POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, AIRES D'ACCUEIL
2
millions d'€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI
1,2
million d'€

SÉCURITÉ
5
millions d'€

SOUTIEN AUX COMMUNES MEMBRES

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : **37,1** *millions d'€*

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE : **4,7** *millions d'€*

CONTRIBUTIONS

AUX SYNDICATS D'ORDURES MÉNAGÈRES : **33** *millions d'€*

DES INVESTISSEMENTS

>>> LES PROJETS DURABLES DE L'AGGLO



Travaux de voirie
3,1 *millions d'€*

Vidéoprotection
3,1 *millions d'€*

Transports et Parkings
4,3 *millions d'€*

Sobriété énergétique
2,1 *millions d'€*

6 BUDGETS ANNEXES

>>> DES BUDGETS DÉDIÉS À DES SERVICES SPÉCIFIQUES

1. Parc d'activité économique du quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne

2. Parc d'activité économique du Bois Servais au Plessis-Bouchard

3. Parc d'activité économique des Épineaux

4. Immobilier d'entreprises

5. Assainissement

6.

167 €
par habitant
ÉTAT DE LA DETTE

ValParisis

La contribution foncière des entreprises (CFE) 2026

Le taux est fixé à 26,07.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 2026

Le taux est fixé à 3,08%.

La taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale 2026

Le taux est fixé à 6,62%.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Syndicat	Ville	Taux
Azur	Cormeilles-en-Parisis	4,84%
	La Frette-sur-Seine	4,84%
	Franconville	6,94%
	Montigny-lès-Cormeilles	8,09%
Ermeraude	Eaubonne	7,15%
	Ermont	7,35%
	Le Plessis-Bouchard	6,70%
	Sannois	6,71%
Tri-Action	Beauchamp	5,56%
	Bessancourt	9,38%
	Herblay-sur-Seine	5,48%
	Frépillon	6,05%
	Pierrelaye	6,98%
	Saint-Leu-la-Forêt	6,36%
	Taverny	6,26%



Le rapport d'orientation budgétaire 2026

Le rapport d'orientation budgétaire 2026 de la Communauté d'Agglomération s'inscrit dans un contexte de forte instabilité gouvernementale et économique, marqué par d'importants ajustements budgétaires au niveau national.

Face à une situation financière difficile, l'État a opté pour une réduction des ressources allouées aux collectivités locales, ce qui fragilise leur capacité à financer les projets et services essentiels à la population. Cette baisse des dotations, combinée à une pression fiscale accrue, oblige à repenser nos priorités et à adopter des mesures d'économie rigoureuses.

Les grandes orientations budgétaires définies dans ce rapport ont été élaborées en tenant compte de ces contraintes. Un plan d'économies ambitieux a ainsi été mis en place pour garantir la pérennité des services publics tout en répondant aux attentes des habitants.

Malgré les contraintes financières, la Communauté d'Agglomération a défini des priorités essentielles pour préserver la qualité de vie des habitants et soutenir le développement du territoire. Ces priorités se concentrent sur 3 axes majeurs :

- Les transports collectifs : cela inclut l’aménagement des arrêts de bus, la construction de stations Véligo, ainsi que le soutien financier aux villes pour la mise en œuvre de leur plan vélo.
- La transition écologique : elle se traduit par des travaux d’isolation et de rénovation énergétique des bâtiments publics afin de réduire l’empreinte carbone et améliorer l’efficacité énergétique des infrastructures locales.
- La sécurité publique : la communauté d'agglomération poursuit le déploiement de la vidéoprotection pour renforcer la sécurité des citoyens et des espaces publics.

Ces actions ont pour objectif de répondre aux besoins croissants des territoires tout en garantissant une gestion efficace et durable des ressources publiques.

La gestion rigoureuse des finances publiques et l'optimisation des ressources seront au coeur de cette orientation budgétaire, avec une attention particulière portée à l'efficacité des dépenses, afin de continuer à répondre aux besoins croissants des territoires sans compromettre la stabilité économique de notre agglomération.

Consulter le rapport d'orientation budgétaire 2026
Liens utiles
Délibérations et annexes du conseil communautaire du 9 février 2026
Budget principal 2026
Budget annexe ZAC Ermont-Eaubonne 2026
Budget annexe ZAC Epineaux 2026
Budget annexe Immobilier d'entreprises 2026
Budget annexe Assainissement 2026
Budget annexe Energies 2026